



Contrat de réservation

« Chalets »

36m²

52m²

Identité du preneur :

NOMPRENOM.....

ADRESSE

CODE POSTALVILLE.....PAYS.....

☎ :E-mail.....

Nombre de locataires : ADULTE(S)ENFANT(S)

Animal : (Carnet de vaccination et identification obligatoire)

J'arriverai leentre 16h et 20h et je repartirai le avant 10 heures.

Nombre de chalet(s) :x mois (s) x € = €

Nombre de chalet(s) :x semaine(s) x € = €

Nombre de chalet(s) :x séjours 3 nuitées x € = €

Nombre de chalet(s) :x nuit (s)x € = €

Nombre de chalet(s) :x nuit(s) supplémentaire(s) x € = €

TOTAL DU SEJOUR €

Montant des arrhes à verser (TOTAL DU SEJOUR x 25 %) €

Reste dû à verser (TOTAL DU SEJOUR - arrhes versés)..... €

Je vous transmets les imprimés complétés et signés auxquels je joins mes règlements (Etablir les chèques à l'ordre du TRESOR PUBLIC).

Chèque de caution de 200 € + un chèque de 25 % du montant total de la location à titre d'arrhes à valoir sur le séjour + un chèque du montant du reste dû à verser qui sera encaissé à l'arrivée.

JE DECLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES DE LOCATION.

A le

Signature du Responsable,

Signature du Preneur,
(Faire précéder la signature de la mention :
LU ET APPROUVÉ)

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

- formule "meublé"

	Dates	Chalet 1 36 m ² (2 chbres) 4 pers	Chalets 2 – 3 36 m ² (2 chbres) 5 pers	Chalets 4 – 5 – 6 36 m ² (2 chbres) 6 pers	Chalets 11-12 52 m ² (3 chbres) 6 pers
Séjour 7 nuitées	Mai / Juin / Septembre / Octobre	250 €	250 €	250 €	300 €
	Juillet / Août	500 €	500 €	500 €	600 €
Séjour au Mois	Mai / Juin / Septembre / Octobre	480 €	480 €	480 €	635 €
Séjour 3 nuitées	Mai / Juin / Septembre / Octobre	170 €	170 €	170 €	210 €
	Juillet / Août	230 €	230 €	230 €	275 €
Séjour 1 nuitée	Mai / Juin / Septembre / Octobre	80 €	80 €	80 €	95 €
Nuit supplémentaire	Sur demande	45€	45 €	45 €	60€

Le chèque de caution de 200 € sera rendu au plus tard sous quinzaine, sauf en cas de dégâts causés pendant le séjour.

LA RESERVATION SERA EFFECTIVE DES RECEPTION DES ARRHEES ET DU CONTRAT SIGNE.

Attention ! « Nous prévenir au moins 1 mois à l'avance en cas de rupture ou de demande de prolongation du contrat de location. »

En cas d'annulation : Dès lors la réservation effective, le montant des arrhes sera encaissé et non remboursable.

1 mois avant l'arrivée, la totalité du restant dû sera encaissé.

Pour vous prémunir contre une annulation, nous vous conseillons de contacter votre assureur afin de souscrire à une assurance annulation.

Paiements acceptés : Chèques Vacances, Chèques, Espèces, Carte Bancaire

Important !

Toute réservation est personnelle. Il est interdit de sous-louer ou céder le chalet à un tiers.

Le nombre de personnes ne doit pas dépasser la capacité d'hébergement du chalet.

Un seul animal est accepté. Le carnet de vaccination doit être présenté et à jour. Les propriétaires sont responsables des dommages et désagréments occasionnés par leur animal.

En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

Le décompte des charges sera effectué en fin de location (sauf en période estivale).

Un état des lieux est effectué à l'arrivée et au départ. (Tout objet détérioré doit être payé par l'occupant), toute dégradation et (ou) heure de ménage (20 € de l'heure) seront prélevées sur la caution d'arrivée.

Les locataires doivent obligatoirement restituer le chalet dans le même état de propreté qu'à leur arrivée dans les lieux.

Le linge de maison n'est pas fourni : draps, taies d'oreillers et traversins, torchons et serviettes ainsi que les produits d'entretien.